



Communiqué CGT Suppression de l'habilitation AFPA

Nous avons appris « par hasard » que le gouvernement avait pris la décision d'ôter à l'AFPA, dès le 1^{er} janvier 2009, l'habilitation formation et certification dont elle bénéficiait jusqu'à présent. Un courrier de Bertrand Martinot, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, en date du 22 octobre, l'annonce aux Préfets de région et aux DRTEFP. Un décret doit être soumis au Conseil d'Etat pour entériner cette décision.

L'AFPA fait preuve d'une efficacité sociale reconnue. Elle accueille, oriente, forme et certifie en priorité des publics peu qualifiés. 70 % d'entre eux trouvent un travail à l'issue de leur stage. Cette efficacité est rendue possible parce que l'activité de cet opérateur de service public est adossée à la politique du Titre du ministère du Travail. C'est cet adossement que le gouvernement veut aujourd'hui faire disparaître.

La CGT s'interroge sur les motifs et les conséquences d'une telle décision. Pourquoi l'Etat se priverait-il d'un outil qui contribue à la mise en œuvre de sa politique de l'emploi ? Que devient le Titre du ministère du Travail ? Que devient la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ? Quel avenir pour l'orientation des demandeurs d'emploi ?

Pour la CGT, cette décision est inacceptable sur la forme comme sur le fond.

En ce qui concerne la méthode, nous n'avons jamais été informés d'un tel choix. Il intervient au moment où les partenaires sociaux s'engagent dans une négociation sur la formation professionnelle. Des groupes de travail multipartites ont été mis en place sur trois thèmes (l'orientation, la VAE, la qualité et l'achat de formation) et commencent à fonctionner. Le courrier de la DGEFP laisse penser que tout est décidé avant même que ces négociations et concertations aient achevé leur travail.

Sur le fond, le gouvernement donne l'impression de vouloir s'acharner à retirer à l'AFPA les moyens de son efficacité sociale. Cette attitude est incompréhensible.

Aujourd'hui, la question est posée de construire un système plus efficace pour la formation, la qualification et l'emploi de ceux qui en ont le plus besoin.

La situation économique financière française fait apparaître un fort besoin de formations qualifiantes permettant d'amener vers l'emploi un nombre important des privés d'emploi, en les dotant d'un bagage pour construire et sécuriser leur parcours professionnel.

Pourquoi vouloir détruire un organisme qui réalise déjà pour une part ce que tout le monde s'accorde à vouloir construire ?

La CGT demande au gouvernement de ne pas donner suite à cette décision.

Montreuil, le 28 octobre 2008